

Conseil de quartier

« Le centre »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 30 NOVEMBRE 2022

Présents : M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), M. CHIARINELLI, Mme FERRARA, M. GALLARDO, Mme GUERRINI, M. COURT, M. KNEPPER, M. MIALLET, Mme NOISETTE, M. PILONCHERY, M. ROYER, M. TREMSAL

Représentants de la ville : Madame le Maire, Mme LEMASSON (adjointe déléguée aux finances, au commerce et à l'artisanat), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement et à la propreté), Mme LESCIEUX (responsable de la Direction Générale), M. POUXE (collaborateur de cabinet)

Après son introduction, Madame le Maire laisse la parole à Mme Emek et Mme Damian Fargeot, représentantes du service environnement de Roannais Agglomération.

1- Présentation de la réorganisation du système de collecte des déchets ménagers par Roannais Agglomération

Après une phase d'enquête en porte à porte par le prestataire SULO de mars à juin, la distribution des nouveaux bacs et la récupération des anciens va avoir lieu entre octobre 2022 et le premier semestre 2023. A terme, la collecte sera modifiée pour réduire la fréquence de ramassage des ordures ménagères résiduelles : 1 fois tous les 15 jours ou 1 fois par semaine. Une nouvelle collecte sélective en multimatériaux sera mise en place en porte à porte 1 fois tous les 15 jours.

La collecte du verre continuera de se faire uniquement sur les bacs d'apport volontaire collectifs.

Les immeubles collectifs ont été traités en direct avec les syndicats ou les bailleurs sociaux. Un relais d'information sera fait dans le bulletin municipal.

Après l'intervention des agents de Roannais Agglomération, M. BLANCHARDON remercie les agents et le public présent. Il annonce l'ordre du jour de la séance plénière.

2- Election du nouveau président du conseil de quartier

Suite à la démission de Mme CHEVASSON, Madame le Maire invite les candidats à la présidence du conseil de quartier à se présenter.

Une personne se présente : M. Christophe MIALLET, 38 ans, 2 enfants, chef d'équipe dans le bâtiment, habitant de la rue Vauban.

M. MIALLET est élu à l'unanimité au scrutin à main levée.

3- Les nouvelles installations commerciales dans le centre-ville

Mme LEMASSON présente les 23 magasins ouverts dans le centre-ville avec l'intervention de la mairie depuis 2 ans : mise en relation, appui aux porteurs de projet, contact permanent avec les agences immobilières, création de boutiques éphémères. La redynamisation du centre-ville a été soutenue par le service espaces verts, avec des décorations et des fleurissements pour mettre en valeur la ville tout au long de l'année.

Un habitant demande quelles sont les possibilités pour la mairie d'obliger un propriétaire à nettoyer sa façade et son trottoir ? La mairie est déjà intervenue pour signaler à la DDT les enseignes obsolètes qui sont illégales. Il n'y a pas de mesures légales pour contraindre au nettoyage, seulement de la persuasion et du dialogue.

4- retour sur les commissions

Commission voirie :

Rue Carnot : il est signalé des vitesses excessives.

Boulevard des Belges : le problème de stationnement a été résolu mais le problème de la vitesse excessive demeure.

Carrefour rue Dorian et avenue Parmentier : il est demandé la sécurisation des traversées piétons suite à la suppression des feux.

Les conseillers effectuent plusieurs demandes, à enregistrer pour étude par les services :

- La mise en sens unique de la rue Dorian
- La mise en sens unique de la rue Jules le Bigot
- La mise en sens unique de la rue de l'abattoir
- La réhabilitation de la passerelles SNCF – des courriers ont été transmis à la direction en ce sens.
- L'installation de miroirs au croisement de l'avenue de la Libération avec la rue Salasse

Commission environnement :

Jardin partagé de la Roseraie : M. COLLET et M. TREMSAL présentent le projet de jardin partagé à la résidence de la Roseraie, initié par l'amicale des locataires, porté par le bailleur social Alliade habitat et soutenu par la ville du Coteau.

M. COING MAILLET, architecte, présente le détail du projet.

La ville met à disposition le terrain communal et réalisera l'abattage des arbres sur l'emprise, le montage des bacs avec l'aide des habitants, l'installation d'un point d'eau, l'achat de terre végétale et l'apport en matières sèches pour les futurs composteurs.

M. TREMSAL demande le changement de la sortie de la noue de la salle de la Roseraie pour permettre la récupération de l'eau de pluie.

5- Le centre socioculturel du Coteau

Le directeur et les deux vice-présidentes du centre socio-culturel présentent leur structure associative agréée par la CAF et conventionnée avec la ville du Coteau. Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action à 3 valeurs fondatrices : la dignité humaine, la démocratie et la solidarité. Ils agissent selon des dimensions individuelle, collective et d'intérêt général.

A l'écoute de la présentation du projet de jardin partagé, le directeur propose que les enfants du centre social puissent être associés et découvrir le jardin, afin de les

sensibiliser au développement durable, au jardinage et au tri. L'amicale et le centre social travailleront ensemble sur ce sujet.

Le centre socioculturel est à la disposition des habitants pour les soutenir et les accompagner dans leurs initiatives, à l'image du carnaval des habitants en mars 2023, porté par l'amicale des locataires de la Roseraie.

6- Animations des fêtes de fin d'année

Mme LESCIEUX présente le programme des manifestations de la ville pendant les fêtes de fin d'année.

La fête des lumières aura lieu le vendredi 9 décembre à partir de 18h, avec les traditionnelles retraite aux flambeaux et soupe des chefs costellois organisées par le comité des fêtes au profit du téléthon. Un concert de chants de Noël et un mapping sur la façade de la mairie compléteront la soirée.

3 marchés de Noël seront organisés dans le parc Bécot, avec des marchands et animations différentes :

- Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre de 14h à 18h
- Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre de 14h à 18h
- Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h à 18h

Un programme complet d'animations pour les enfants sera mis en place chaque jour durant le marché.

7- Questions diverses

- Le passage piéton au croisement du boulevard des Belges et de l'avenue de la Libération est signalé comme non accessible et insuffisamment éclairé ;
- Rue Ledru Rollin : la place de stationnement est placée trop près du premier passage piéton et nuit à sa visibilité.
- Il est demandé si la rue Jules Massenet pouvait être mise en zone 30 ? la réponse est négative.